Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 10 (1872)

Heft: 35

Artikel: Le premier rédacteur de la Gazette de Lausanne : fondation de ce

journal: [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-181948

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

boucles blondes, sur sa poitrine. « Et qu'aurai-je, si je bois dans le troisième vase? lui demanda Res. »

Le jeune homme fixa pendant quelques moments son œil scrutateur, mais doux, sur le pâtre, et répondit d'une voix argentine : « Je ne puis t'offrir ni la force surhumaine, ni le troupeau nombreux du premier, ni les trésors immenses du second, et il n'y a que les hommes simples qui puissent apprécier la valeur de ce que je veux t'offrir; ces montagnes en sont le berceau; les vents qui murmurent dans les forêts et dans les abîmes, les sources qui gazouillent en ruisselant entre les rochers, voilà ses frères et sœurs. Je t'offre le don de produire les sons que tu as entendus. Si tu l'acceptes, l'homme pourra désormais parler aux cœurs amis avec des accents sympathiques, les animaux mêmes écouteront cette mélodie, et les rochers la répéteront doucement. Choisis! Si tu bois dans ce vase, dont la blancheur te représente la simplicité et la pureté, demain tu sauras chanter et jouer comme moi. La mélodie du Ranz des vaches te remplira d'une douce paix; eile te rendra content, te consolera dans les jours sombres, et l'amour des hommes te suivra.

Pendant quelque temps, il y eut une pénible lutte dans le cœur du pâtre. Tantôt il regardait le géant dont il pouvait avoir la force, tantôt le tas de métal éblouissant, tantôt l'œil d'azur du chanteur. Enfin un rayon de soleil semblait pénétrer dans la nuit de ses doutes et de son irrésolution.

- « L'amour des hommes me suivra? demanda-t-il d'une voix tremblante. »
- « Certainement! répliqua le jeune homma. Le son de ton cor réveille la voix du rocher, comment ne toucherait-il pas le cœur des hommes? »

Donc je toucherai le cœur de Roeschen! fut sa pensée. » Eh bien! s'écria-t-il, je repousse la force surnaturelle et les trésors; je travaillerai, j'aimerai et chanterai pendant toute ma vie! Je choisis ton chant et ton cor! » Et'il leva le troisième vase et but. C'était du lait frais et parfumé.

« Tu as bien choisi, s'écria le jeune chanteur. Si tu avais choisi autrement, bien des siècles se seraient écoulés avant que j'eusse pu de nouveau offrir mon don aux hommes. Et lors même que tu as repoussé les dons de mes compagnons, ils te seront accordés; car une force irrésistible et une richesse inestimable sont contenues dans la paix que donnent les chants. »

Alors les trois compagnons disparurent, le feu s'éteignit, et Res se sentit emporté sur sa couche par des mains invisibles. Bientôt le gazouillement des oiseaux annonça le jour Res crut avoir rêvé, mais la mélodie qu'il avait entendue résonnait toujours dans sa mémoire. Ainsi il salua l'astre du jour avec les accents joyeux du Ranz des vaches et avec les notes plus graves de son cor. Pour la première fois, les parois des rochers renvoyaient doucement ces sons, et bientôt ce ne furent plus la forêt et les rochers seulement qui murmurèrent cette mélodie, mais la douce voix de Roeschen la fit retentir aussi depuis la Seealp. C'était le langage de l'amour qui unit dès lors Res et Roeschen, et la mélodie s'est transmise de génération en génération.

Dans les temps héroïques de la Suisse, le cor des Alpes servait de cor de signal quand il s'agissait de réunir les pâtres pour la lutte contre la tyrannie et l'orgueil. Cet instrument ayant alors une longueur double de celle d'aujourd'hui, le son en a dû être très puissant, car, par un temps calme, on l'entend à deux lieues de distance.

Voici ce que racontent les habitants d'une vallée des Grisons, où, à la paroi du Flimserstein qui descend perpendiculairement vers le Rhin intérieur, on remaque des raies rouges traversant le t1f blanc (c'est de l'oxyde de fer):

« Lorsque, en 1352, le comte Rod. de Monfort fit une invasion dans le pays, un pâtre, qui se trouvait sur le sommet du rocher, aperçut l'ennemi. Alors il souffla dans son cor pour avertir les habitants; il souffla toujours plus fort, jusqu'à ce qu'il vit la garnison du château fermer ses portes. Mais, par les efforts, ses artères se rompirent, il s'affaissa et mourut, et les raies de sang restèrent sur le rocher. »

Bien des voyageurs ont été désappointés quand ils ont entendu le cor des Alpes; mais ce n'est pas la faute de l'instrument. Dans certaines parties des Alpes, sur les chemins fréquentés par les touristes, il n'est qu'un prétexte pour mendier, et les joueurs maladroits, souvent des enfants, n'en tirent que des sons rauques et désagréables. Ce n'est pas de tout près qu'il faut l'entendre. Quand le son monte du fond de la vallée, qu'il éveille mille échos, qu'il se mèle au bruit d'une cascade, à la sonnerie d'un troupeau, c'est alors qu'il fait vibrer le cœur et qu'il fait comprendre pourquoi le Suisse sur la terre étrangère, à l'ouïe de cette mélodie, est saisi du Heimweh qui l'attire irrésistiblement vers cette belle et grande nature des Alpes.

A. RTZL.

Le premier rédacteur de la Gazette de Lausanne.

Fondation de ce journal.

Ш

Le docteur Miéville était d'un tempérament trop modéré pour briller au premier rang dans les assemblées des premiers temps de notre indépendance. Il ne fit pas partie des conseils de la République helvétique; il préféra rendre compte de leurs séances et de leurs actes. Ce fut alors qu'il publia le Bulletin officiel du Directoire helvétique, qui fut supprimé par un décret de l'an 1800.

Au Bulletin officiel succéda le Journal helvétique (du 13 décembre 1800 au 15 avril 1803, imp. Vincent).

Messieurs de la Gazette de Lausanne font donc un anachronisme en faisant remonter l'origine de cette feuille à 1799.

Elle fut fondée par Miéville, en 1804, et son 1er numéro date du 3 janvier de la même année.

A la suite de quelques revers de fortune, le docteur Miéville se rendit à Paris, où il résida plusieurs années, dans l'intérêt de son journal, auquel il envoyait des correspondances. Il composa, en outre, divers ouvrages d'histoire, d'archéologie et de littérature.

Nous citerons, entre autres, le Voyage de Septimius dans l'ancienne Helvétie, dont nous avons reproduit dernièrement quelques fragments.

Miéville rentra à Lausanne vers 1812. Il reprit la rédaction active de la Gazette, dont il fit une sorte de chronique politique racontant, en style parfois mélodramatique mais constamment émouvant, toutes les péripéties de la chute de Napoléon Ier et de sa réapparition merveilleuse sur le trône pendant les Cent-Jours. Ce fut le moment brillant, le triomphe de la Gazette de Lausanne.

Elle pénétrait partout, dans les châteaux, dans les chalets, dans les presbytères, dans les couvents, dans la moindre chaumière. Nul ne pouvait s'en passer. Ce n'était pas seulement la Suisse qui servait de théâtre à l'activité de sa rédaction.

Il était tel département français, comme le Jura, l'Ain et le Doubs, où il comptait les abonnés par centaines.

Il est vrai que la Gazette n'avait alors pas beaucoup de concurrence, et que Miéville savait faire habilement des sacrifices pour avoir les premières nouvelles. Il fut un temps, quand les postes étaient encore négligées en Suisse, quand le service se faisait lentement et à plusieurs jours d'intervalle, où le docteur Miéville avait son courrier particulier, qui allait à franc étrier chercher les dépêches à Pontarlier et qui les rapportait de même, à la barbe de la messagerie embourbée. Quelle fièvre, quelle anxiété, quand on attendait une pièce ou un fait important, une victoire des Grecs, un bulletin de la guerre d'Espagne, un discours du trône surtout!

Une fois, un de ceux-ci donna lieu à une singulière aventure, et qui piqua au vif le docteur Miéville.

Un journal qui s'était établi depuis peu à Lausanne, en opposition avec la Gazette, n'avait pu se procurer, par voie extraordinaire, certain discours d'ouverture des chambres prononcé par Louis XVIII, et que l'Europe attendait avec une indicible impatience. La Gazette de Lausanne avait reçu le précieux document par son postillon particulier.

Dans ce temps, les journaux vaudois étaient censurés; les éditeurs devaient porter les épreuves au landamann du canton, qui y jetait un coup d'œil. Il s'était établi un mode de vivre entre le magistrat et le rédacteur. Les épreuves étaient déposées par un apprenti de l'imprimerie dans un endroit désigné de la cuisine, où il allait les reprendre une ou deux heures après. Or, ce jour-là, le discours du trône était déposé à l'endroit ordinaire. Sur ces entrefaites, l'homme de la feuille rivale arrive, l'oreille basse, avec son épreuve veuve du discours royal.

O surprise! il trouve en place les épreuves de la Gazette; il les parcourt rapidement, et le discours du trône s'offre à lui en traits de feu. Il ne peut résister à son émotion; il emporte les épreuves du confrère, copie à la hâte le discours, et le remet en place dix minutes après. Le soir, les deux journaux paraissent sans que l'un ait rien à envier à l'autre. On conçoit l'ébahissement et l'indignation des gens de la Gazette.

Le docteur Miéville préférait les vues larges et d'ensemble aux vétilles. Il détestait les petites querelles d'amour-propre, les disputes de clochers, les mesquines et vulgaires ambitions. Arrivait-on vers lui tout échauffé par quelque incident de politique cantonale, exaspéré par quelque échec électoral, il commençait par vous dire, avec un imperturbable sérieux:

- Que pensez vous des affaires du Portugal? Ou bien :
- Croyez-vous Abd-el-Kader à bout de ressources?

C'était une manière de vous faire sentir que des choses qui vous émouvaient à un si haut degré n'avaient pour lui qu'une importance secondaire et qu'il y avait autre chose dans le monde.

De même, une révolution de plus ou de moins ne l'affectait que médiocrement.

Quand arriva celle de 1845, il venait d'achever

son journal et ne pouvait plus disposer que de deux lignes. Il dicta gravement :

Une révolution vient de s'accomplir à Lausanne. Du reste, tout est tranquille.

Dès 1822, Miéville avait vendu son journal à la famille Vincent, qui l'imprimait depuis sa fondation. Il s'était réservé la rédaction et un traitement de 2,000 francs anciens, sa vie durant.

Ce traité fut fidèlement exécuté.

La cécité ayant atteint Miéville à peu près à la même époque, il se confina absolument et ne songea qu'à son journal.

Les exagérations lui étant toujours odieuses; il combattit avec la même tenacité l'ultramontanisme, l'exaltation religieuse dans les deux cultes et la persécution officielle en matière de conscience.

Miéville avait une carrière de journaliste de soixante-cinq années. Il est mort rédacteur en chef de la *Gazette*, et, jusqu'à la dernière quinzaine de sa vie, il se faisait lire attentivement toutes les épreuves. — Miéville était né en 1766.

Ancien style et orthographe.

Du 26 d'aoust 1590.

A la requeste tres instante de maistre Pierre Combillion (non bourgeois), fidelle anonciateur du saint Evangile de Dieu, à Payerne, tenant la place de diacre, mes Honores Seigneurs ont receu lung de ses enffans a pension pour estudier, es bonnes et sainctes Lettres, sous le benefice et pension de 15 escuz a 5 florins piece par an pour le commencement. En intention et esperance qu'il continuera sa vocation au millieu de nous, sans sastraindre à perpétuite, ni terme designe ains tandis qu'il plaira a la seigneurie, et que lon verra proffiter lenffant.

Du 26 may 1592.

Daniel T...., fils de feu Sansoz T.... est mys à la penssion de 100 florins par an, pour poursuyvre aulx estudes, avoyr entendu la relation du maistre descholle, et bonne esperance qu'il en ha, et pour assurance qu'il poursuyvra ses dites estudes, sa mere a fiancé (cautionné).

Du 30 may 1592.

La pension du fils de feu Monsieur Combillion qu'estoit par an de 75 florins est augmentee de 25 florins, le tout pour tant de temps qu'il playra.

P. F. Pd.

L. Monnet. — S. Cuénoud.

AU MAGASIN MONNET, PLACE St-LAURENT

CARTE CELESTE AVEC HORIZON MOBILE

indiquant, au moyen d'un mécanisme très simple, l'état du ciel pour chaque heure de la journée. — Prix fr. 4

LAUSANNE. - IMP. HOWARD-DELISLE.